Décision 17-DCC-38 du 27 mars 2017

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Matmut Protection juridique, Matmut Vie, Matmut Développement, Matmut Immobilier, Matmut location véhicules, Matmut Innovation, Inter Mutuelles Entreprises, Inter Mutuelle Solutions, AMF Assurances et Sgam Viana par la société Matmut

Posted on: 13 avril 2017 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Matmut
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Sgam Sferen (filiales de la Matmut et SAM mutuelles affiliées de la Sgam Viana)

Lire

Le texte intégral
34.48 Ko